



Contact :
Anne Jaspard
annejaspard.diffusion@gmail.com
T 0032/85 23 20 05
www.racagnac.be

Atelier créatif en marge du spectacle « Ma grand-mère est une aventurière »

Racagnac productions propose aux spectateurs de se mettre au travail à leur tour pour créer des marionnettes à projeter.

Les participants découvriront une des techniques utilisées dans le spectacle « Ma grand-mère est une aventurière »: le paxiscope, machine artisanale employée pour projeter l'image de marionnettes en 2 dimensions. Ils fabriqueront leur aventurière au moyen de découpages et de collages ; ensuite ils voyageront ensemble.

Formules

A/ Création de marionnettes, avec 1, 2 ou 3 artistes

Chaque participant créera différents collages. A partir de l'un de ceux-ci, il fabriquera une marionnette en 2 dimensions et apprendra à la manipuler .

Durée : entre 1h30 et 2h

Nombres de participants : 10 avec 1 artiste / 20 avec 2 artistes / 30 avec 3 artistes.

B/ Création de marionnettes et création sonore , avec 2 ou 3 artistes

Chaque participant crée plusieurs collages. A partir de l'un de ceux-ci, il fabrique une marionnette en 2 dimensions et apprend à la manipuler .

Pendant ce temps par groupes de 5 personnes, les participants exploreront la rythmique, instrumentale et vocale. Les univers musicaux seront ensuite enregistrés et utilisés lors de la projection en fin d'atelier.

Durée : 2h

Nombres de participants : 15 avec 2 artistes / 25 avec 3 artistes.

Infos pratiques

Age : dès 6 ans, en famille ou en classe.

Timing : prévoir 60 minutes de battement entre la fin de l'atelier et une représentation ou 30 minutes de battement entre la fin d'une représentation et l'atelier. Pas d'atelier entre le montage et la première représentation ni avant le démontage (sauf si c'est un atelier avec 3 artistes).

Matériel et lieu à prévoir par l'organisateur: dans une salle occultée, prévoir

- 3 à 4 grandes tables pour bricoler
- des chaises
- au minimum une prise électrique fonctionnelle
- un écran ou un mur blanc.

Le matériel créatif est apporté par la compagnie.